Cohérence des contours d'îlots Mes p@rcelles avec ceux de l'ASP/Télépac

Il convient cette année de réaliser autant que faire se peut la reprise des îlots afin que leurs contours soient en cohérence avec la couche de Télépac.

Mes parcelles intègre cette année un mécanisme de reprise automatique permettant une reprise de l'îlot sans perdre les parcelles.

La procédure reste évidemment déclarative et l'agriculteur peut choisir de garder ses tracés existants au risque que les contours soient appliqués d'autorité après dépôt des dossiers.

Pour vous aidez à le faire, voici un petit mode d'emploi….

Commencer par vous connecter sur votre compte, et vous mettre sur la couche cartographie
Menu plan d'exploitation

➔ PAC/Assolement.

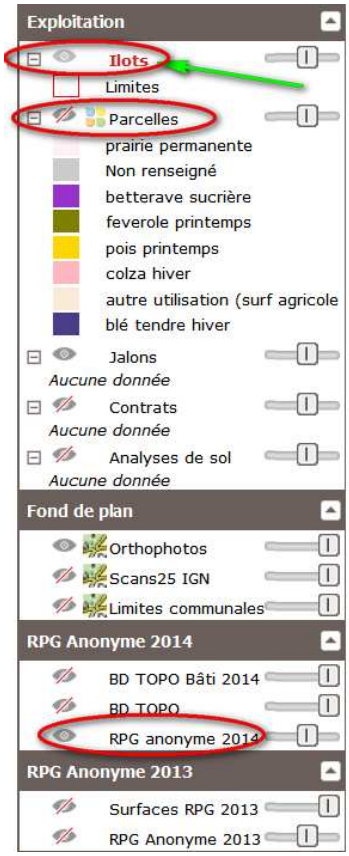

Une fois ici, paramétrer votre légende de la même façon qu'ici,

C'est-à-dire, couche îlot active,
les parcelles non visibles,
et le rpg anonyme 2014 visible.

voici ce que vous devez voir en cartographie

en rouge vos îlots, en bleu le rpg anonyme.

Zoomé sur un de vos îlots pour vérifier le contour de votre îlot (en rouge) et celui de Télépac en bleu.

Comme vous le voyez sur cette capture, la flèche verte indique le bord de votre îlot (bordure rouge) , la flèche rouge le bord de l'îlot Télépac (bordure bleu)…. Dans ce cas, le bord de votre îlot est trop loin, on voit nettement la limite de culture du champ de votre voisin. Il faut donc corriger cet îlot.

Si on regarde bien, on voit aussi côté chemin, que votre bordure îlot empiète sur le chemin.

Pour corriger cet îlot 2 possibilités :

1°) on considère que le dessin de l'îlot réaliser par Télépac (en bleu) est correct et on veut donc le prendre tel quel.**A ne faire que sur des îlots sans découpe de parcelles**

Ou

2°) on veut modifier nous même le contour de l'îlot par rapport à l'orthophoto, car celui de Télépac ne nous convient pas.

Correction de votre îlot en reprenant intégralement le contour de l'îlot Télépac

A ne faire que sur des îlots sans découpe de parcelles

Depuis la carte

Vous devez activer la couche de travail îlot. Cliquez sur Sélection et cliquez sur l'îlot à corriger. Cliquez sur le menu modification, et ensuite reprise îlot.

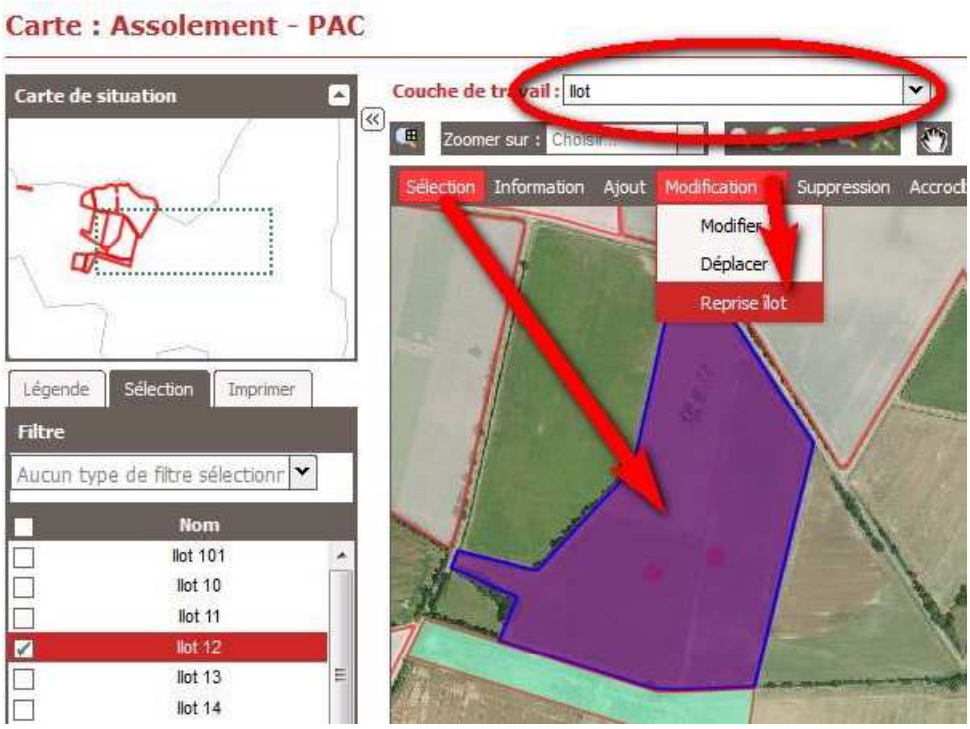

Ou bien, depuis le menu Exploitation, et îlots

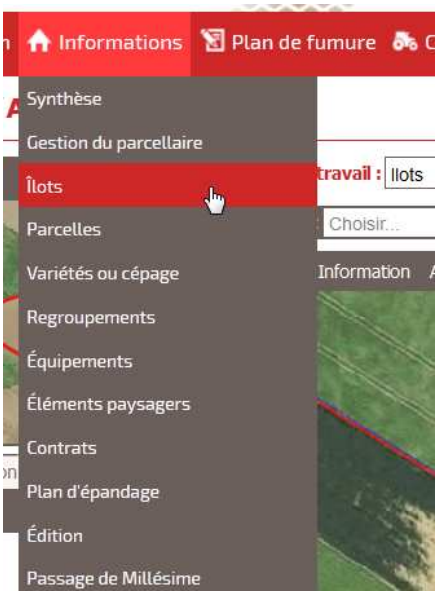

Dans la barre de menu, cliquer sur information, et ensuite sur îlots

Vous allez voir un tableau récapitulatif de vos îlots

1°) sélectionner "Le registre Parcellaire Graphique anonyme ASP 2015

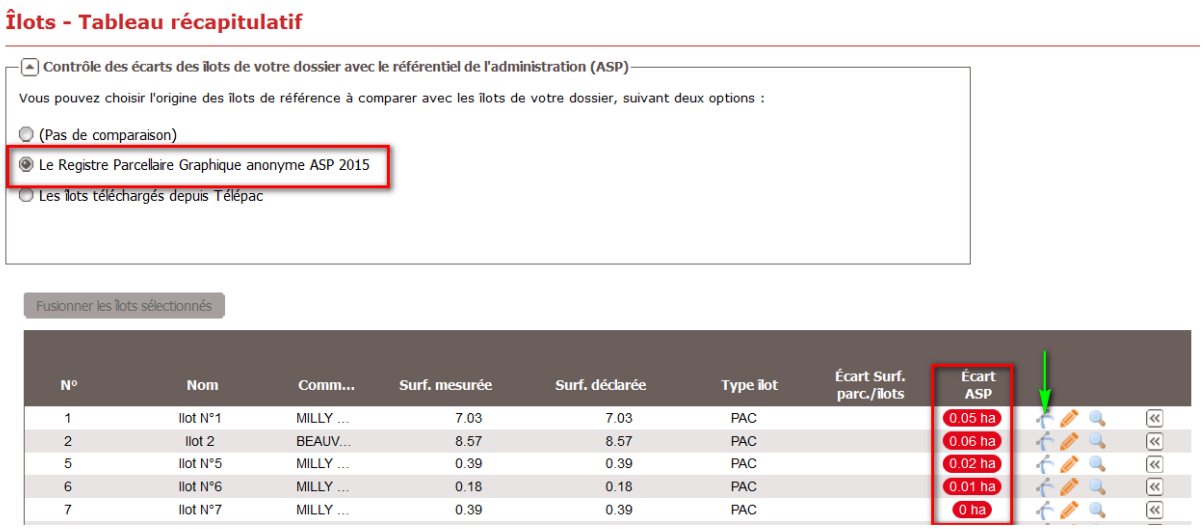
Îlots - Tableau récapitulatif
Contrôle des écarts des îlots de votre dossier avec le référentiel de l'administration (ASP)
Vous pouvez choisir l'origine des îlots de référence à comparer avec les îlots de votre dossier, suivant deux options :
(Pas de comparaison)
Le Registre Parcellaire Graphique anonyme ASP 2015
Les îlots téléchargés depuis Télépac
Fusionner les îlots sélectionnés
N° Nom Comm... Surf. mesurée Surf. déclarée Type îlot Écart Surf. parc./îlots Écart ASP
1 Ilot N°1 MILLY ... 7.03 7.03 PAC 0.05 ha
2 Ilot 2 BEAUV... 8.57 8.57 PAC 0.06 ha
5 Ilot N°5 MILLY ... 0.39 0.39 PAC 0.02 ha
6 Ilot N°6 MILLY ... 0.18 0.18 PAC 0.01 ha
7 Ilot N°7 MILLY ... 0.39 0.39 PAC 0 ha

Dans le cas général, vous devez cochez « Le Registre Parcellaire Graphique Anonyme (ASP) » vous comparez vos îlots avec ceux de l'administration mis à jour fin mars 2015.

Les ilots pour lesquels l'administration a fait des mises à jour apparaissent

Exemple : 0.4 ha

Des écarts de surface entre vos îlots de référence et ceux de l'ASP vont apparaitre,
Pour corriger les îlots,
Cliquer sur le symbole en dessous de la flèche verte, pour chaque îlot que vous voulez modifier intégralement comme ceux de l'ASP

?	**Ce symbole signifie que l'îlot n'existe plus sur la couche de référence ASP.** **Si l'îlot ne fait plus partie de l'exploitation, il convient de le supprimer par le menu CARTE_ASSOLEMENT**
0.34 ha	**Ce symbole indique qu'il existe une différence de contours entre l'îlot Mes parcelles et l'îlot de référence ASP.** **La surface indiquée ne cumule pas l'ensemble des écarts constatés sur l'îlot, comme l'année dernière. Il s'agit de la surface qui sera ajoutée ou soustraite de l'îlot initial.**
	Ce symbole permet de mettre en cohérence l'îlot avec les contours validés par l'ASP

Cliquez sur le symbole afin d'ajuster les contours de l'îlot.
Ce simple clic permet d'afficher l'Assistant de reprise.

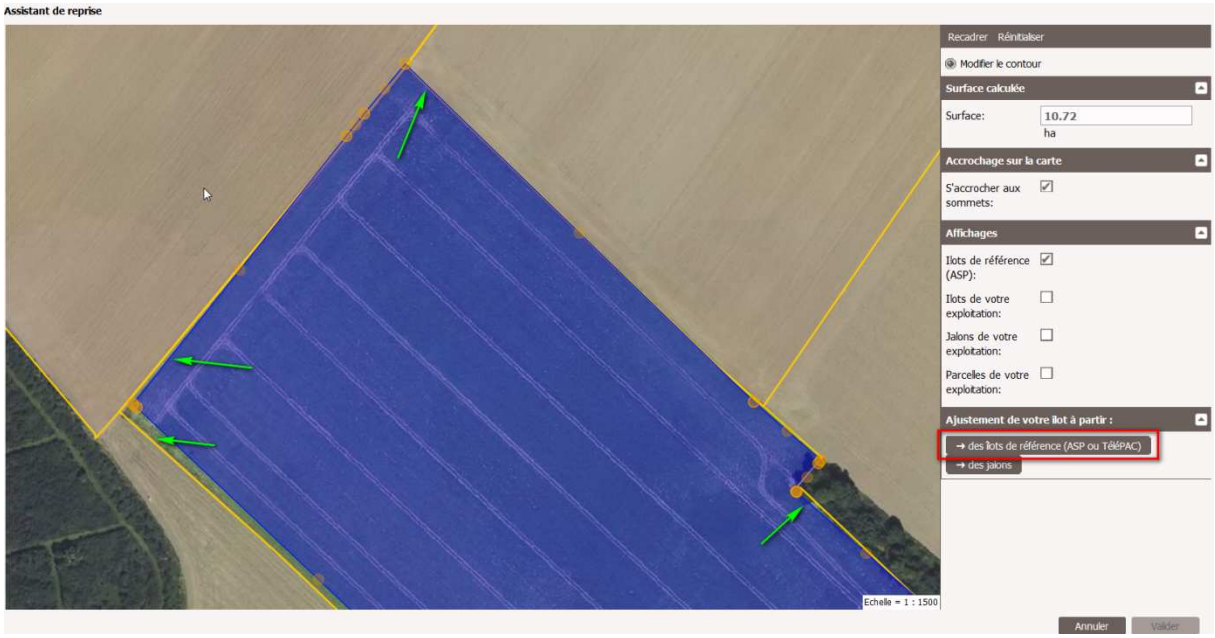

A ne faire que sur des îlots sans découpe de parcelles

Si vous regardez bien, aux flêches vertes, soit l'îlot est trop petit, soit trop grand.

Si vous êtes d'accord avec l'îlot de l'administration, cliquez sur la ligne encadré de rouge, "Des îlots de références (ASP ou Télépac)" ,.

Ce qui donne ici dans notre exemple, l'îlot corrigé.

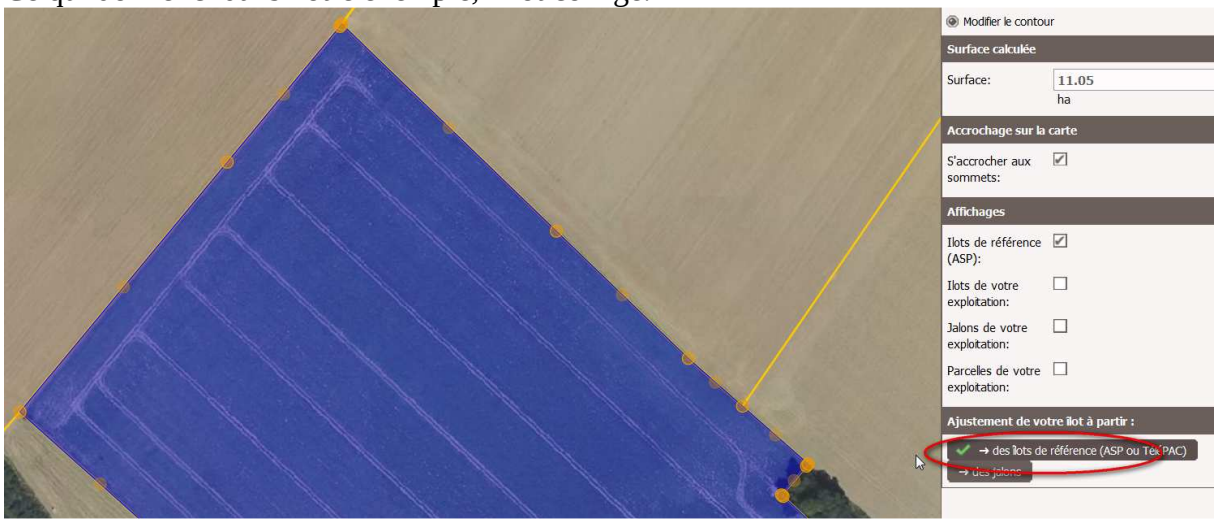

Une fois que vous aurez cliqué sur traitement automatisé, une coche va apparaitre.
Ensuite n'oubliez pas de valider, en bas à droite.

Il est possible d'annuler la manipulation en cliquant sur le bouton annuler, ou sur le bouton en haut de l'écran Réinitialiser

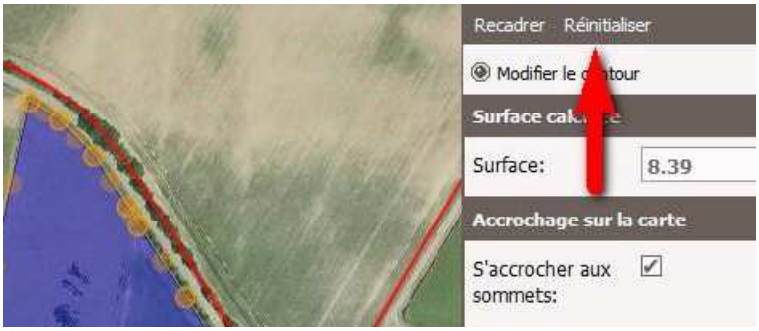

2- Corriger vous-même votre îlot.

Il est absolument indispensable dans ce cas, de vous référer aux orthophotos.
Ne pas déborder dans les chemins, bois, voisin,
etc…..

Activer la couche îlot,
Sélectionner l'îlot à corriger,
Cliquer sur modification, et sélection modifier

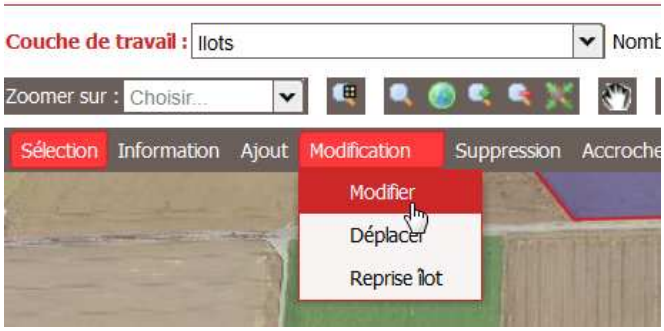

Deux nouvelles options sont proposées
Modifier le contour permet de modifier le contour d'un îlot simplement en déplacant les différents le constituant

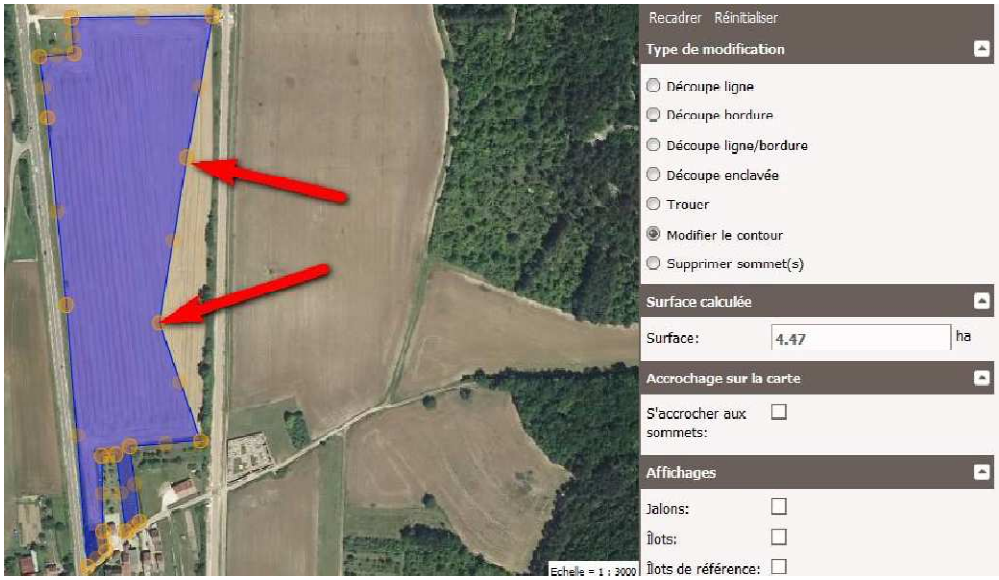

Supprimer un sommet permet de supprimer un sommet d'îlot par un simple double clic.

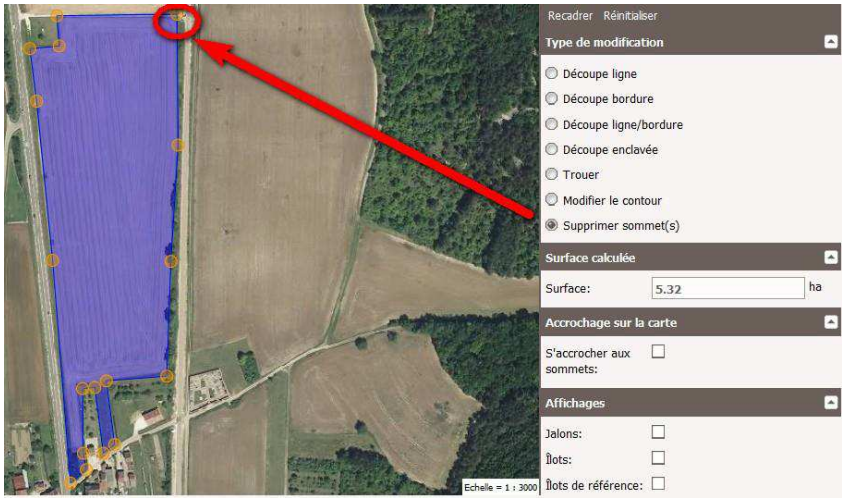

A vous de bouger les points jaunes (les plus vifs) et de corriger les contours de votre îlots en vous repérant à la photo.

Attention au point sur une ligne verte, il s'agit du repère de découpage de parcelle, si vous le décaler à droite ou à gauche, vous allez modifier la surface de votre parcelle. (même en étant sur la couche îlot).

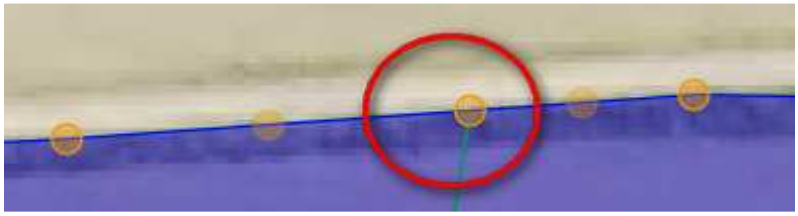

Dans le cas de la photo du dessus, si le point est mal placé, le bouger vers le haut ou le bas, mais ni vers la droite ni vers la gauche, de façon à ne pas bouger la découpe de ma parcelle.